

■ **Coopérative de l'Industrie du Bois**, à Chêne-Bourg, favoriser et garantir par une action commune, les intérêts économiques de ses membres, etc. (FOSC du 17.04.2002, p. 6). Castelli Adrien et Arnaboldi Marie-Christine ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs de même que ceux de Mouthon Daniel sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Manera Maurice, de Genève, à Vétraz-Monthoux, F. L'administrateur Buchs Michel est en réalité originaire de Fribourg.

Journal no 11004 du 01.10.2003
(01203960 / CH-660.0.103.947-7)